



Enquête thématique

Edito

Marie-Andrée BLANC & Martine ORLAK
Présidente de l'UNAF & Présidente de l'UFNAFAAM

ETUDE EXPLORATOIRE SUR LES PRATIQUES DES ASSISTANTES MATERNELLES

Premier mode d'accueil après l'accueil parental, les assistantes maternelles sont les alliées de nombreux parents, elles font pourtant l'objet de très peu d'études. C'est pourquoi, l'Unaf et l'UFNAFAAM ont mené une étude qualitative basée sur des observations au domicile des assistantes maternelles qui met enfin en lumière des pratiques professionnelles souvent invisibles.

La socialisation et l'éveil au cœur des pratiques professionnelles

Ce mode d'accueil dit « individuel » n'en est pas moins un mode d'accueil où plusieurs enfants se côtoient : il permet à l'enfant, de découvrir un environnement différent du milieu familial. Lors des observations faites aux domiciles, les petites attentions entre enfants, les rires partagés, les moments de complicité témoignent de l'existence d'un monde partagé qui demande au professionnel une « expertise de la gestion du groupe ». L'étude démontre, par ailleurs, l'importance des sorties extérieures qui permettent la socialisation au sens large.

Au-delà des activités explicitement ciblées sur l'éveil, c'est l'ensemble du mode d'accueil qui apparaît porteur d'éveil. À travers différents jeux, les assistantes maternelles rencontrées soutiennent les apprentissages cognitifs et de motricité, sans pour autant le formuler. Encore plus implicite est le fait que l'ensemble de la vie quotidienne est l'occasion d'apprentissages : les échanges avec les enfants, la désignation d'objets durant le repas, la politesse, le respect des autres, la préparation du repas...

La personnalisation de l'accueil : une expertise de la relation aux jeunes enfants

L'adaptation aux besoins et rythmes de l'enfant, si elle est recherchée par les assistantes maternelles observées n'est pas toujours possible, car les assistantes maternelles doivent gérer un groupe d'enfant. Cependant, elles établissent une relation privilégiée avec chaque enfant. Dans les faits, elles jonglent entre les besoins de chacun des enfants, nécessairement pluriels, parfois contradictoires, ce qui génère de la fatigue professionnelle. Ce savoir-faire essentiel est pourtant absent des référentiels de formation.

Par ailleurs, nous avons observé que l'accueil des bébés nécessite des savoir-être et savoir-faire différents de ceux mobilisés pour les plus grands : interactions particulièrement engagées, caresses sur le front, petits bisous au réveil, portage, échanges verbaux spécifiques. Ces besoins particuliers des tout-petits doivent être mieux identifiés afin que les politiques de la Petite Enfance puissent s'adapter et proposer aux parents les dispositifs les plus appropriés.

Relation avec les parents : d'une relation privilégiée, aux gestions des tensions

Dans l'étude, les relations de confiance entre parents et assistantes maternelles se construisent grâce à des échanges conviviaux sur des sujets autres que l'accueil de l'enfant. Mais cette proximité, qui permet d'assurer un continuum pour l'enfant, est parfois source de difficulté, car trouver le bon ajustement est un exercice délicat tant dans la relation employeurs-salariés que sur les normes d'éducation.

Grâce à de nombreux exemples, et à une analyse fine des situations, on entrevoit toute la complexité du métier et les compétences multiples qui sont nécessaires pour l'exercer.



MÉTHODE

Vingt observations ont été réalisées entre juillet et novembre 2018 sur 4 territoires : 6 en Ile-de-France (hors Paris, urbain), 4 dans les Hauts-de-France (urbain), 6 en Bretagne (rural et semi-rural) et 4 en Occitanie (urbain).

Toutes les rencontres, effectuées par demi-journées, débutaient au domicile des assistantes maternelles et incluaient les sorties et les transmissions avec les parents. Notre grille d'observation et de sujets à aborder portait sur leurs façons de gérer les moments-clés (réveil, sommeil, repas, jeux, soins, propreté...), de se comporter envers les enfants et les parents (gestes, échanges, regards...), mais aussi sur la manière dont les enfants se comportaient entre eux et avec elles, et sur leur parcours

Au regard des nombreux obstacles rencontrés par d'autres chercheurs pour observer les professionnelles à leur domicile¹, nous avons choisi de les recruter par le biais de l'UFNAFAAM. Il leur fallait en effet se sentir en capacité de « tenir » l'accueil chez elles sous le regard d'une inconnue, et la confiance ne pouvait provenir que de l'intermédiaire qui les sollicitait : une association qui représente leurs intérêts. L'union nationale a facilité le contact avec des présidentes d'associations locales, en fonction de plusieurs critères de sélection, dont les caractéristiques territoriales, le nombre de contrats avec des horaires atypiques, le logement, l'ancienneté. Nous ne sommes pas parvenus à toucher les assistantes maternelles en proie à des difficultés d'emploi importantes ; si elles acceptaient un entretien téléphonique, elles refusaient de nous recevoir chez elles, ce qui peut laisser supposer des difficultés d'employabilité.

Après un premier contact téléphonique, les volontaires recevaient une fiche informative et un document intitulé « Une semaine chez mon assistante maternelle » à remplir comme elles l'entendaient.

Les assistantes maternelles rencontrées nous ont fait découvrir leur univers (privé/professionnel) en nous ouvrant les portes de leur domicile, de leurs armoires, en nous faisant parfois rencontrer leur famille très tôt le matin,

Réalisation de l'étude

Etude exploratoire réalisée par Cécile Ensellem, docteure en sociologie, sous la direction de Servane Martin de l'Unaf et Sandra Onysko de l'Ufnafaam.



en gérant le quotidien et ses aléas, tout en discutant avec nous. En effet, dans une logique de « co-interprétation »², nous leur soumettions nos interrogations, quelques fois nos étonnements devant ce que nous observions sur le moment, mais aussi en rapport avec ce que nous avions observé chez d'autres. En dépit des temps relativement courts, ces rencontres nous ont permis d'assister à des moments uniques (le dernier jour d'accueil d'un enfant), éprouvants (des conflits avec des parents), autant qu'imprévisibles (l'accueil d'un nouvel enfant). Il ne s'agit d'ailleurs pas simplement d'observation (ce qui interroge d'ailleurs la posture du sociologue), puisque, les enfants devant eux-aussi évoluer dans la confiance, nous avons souvent participé à leurs jeux et au besoin, nous sommes également venues en aide aux assistantes maternelles. C'est dire l'intérêt de privilégier à l'avenir des études de type ethnographique en s'accordant un temps d'observation plus long comprenant plusieurs rencontres avec chaque assistante maternelle.

Nous avons sans doute eu accès à un groupe de femmes particulièrement investies de la profession qui témoignent d'un engagement dans la défense de leurs droits et bénéficient d'une certaine assise professionnelle, conférée notamment par le fait de travailler avec des « collègues » et non de manière isolée. Pour autant, leur adhésion à l'UFNAFAAM ne leur épargne pas certaines difficultés. Certaines sont moins à l'aise à l'écrit : elles n'ont pas renvoyé la fiche informative, et sont restées allusives durant notre rencontre sur cette question.

¹ Voir Anne-Lise Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnels de la petite enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2012, n°109, pp. 47-57 et Anne Unterreiner, *Revue de littérature sur les assistantes maternelles. Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien*, Dossier Etude, Cnaf - DSER, n°197, 2017.

² Anne-Lise Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnels de la petite enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, op. cit

LA PERSONNALISATION DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT EN FONCTION DE L'ENFANT

Une attention à chacun

La personnalisation de l'accueil est un enjeu fondamental pour l'accueil des jeunes enfants. Or, prendre en considération la singularité de chaque enfant, personnaliser la relation, suppose une capacité à jongler entre les besoins de chacun des enfants, nécessairement pluriels, parfois contradictoires.

Pour personnaliser, l'assistante maternelle observe chaque enfant jour après jour et ajuste ses pratiques en conséquence. Cela se manifeste dans une relation privilégiée avec l'enfant : par des gestes, des regards appuyés, des rires à la suite d'une blague faite par un enfant, des échanges voire des conversations avec les plus grands (sur les vacances à venir, sur la famille de l'enfant), des petites attentions pour faire plaisir à un enfant (en passant devant une grue durant la promenade...).

Cela se traduit plus globalement par une attitude, une vigilance au rythme de chacun dans les temps collectifs, une disponibilité pour répondre aux sollicitations et aux difficultés vécues par les enfants (prendre sur ses genoux voire dans ses bras, parler sur un ton rassurant).

Dimension relationnelle et dimension affective sont intimement liées, sans que cela ne se traduise nécessairement par des manifestations physiques de tendresse envers les enfants, y compris par celles qui mettent en avant l'affectif comme spécificité du mode d'accueil individuel. En revanche, toutes celles qui accueillent des bébés manifestent plus d'élan (caresse sur le front, petits bisous au réveil, prise dans les bras au besoin). Il en ressort donc une attention spécifique à la personne du bébé, qui s'apparente à du « maternage », jamais formulé ainsi puisqu'il s'agit d'un des savoirs techniques parmi les plus invisibilisés³. Pourtant, observer ces soins, c'est constater à quel point ils sont sous-tendus par une manière d'être avec le bébé, des interactions particulièrement engagées⁴, un support d'accordage⁵ avec lui (regards appuyés, échanges verbaux, attention aux besoins).

Les liens ainsi créés se poursuivent très souvent après la rupture du contrat, ce qui permet aux assistantes maternelles d'atténuer la tristesse que peut susciter le départ, moment où s'éprouve l'éloignement d'avec l'enfant. Il y a bien un coût de la dimension relationnelle pour les professionnels. Assumer une fonction de « care giver »⁶ - au sens de porter attention à l'autre et de s'en soucier et d'être reconnue comme telle

par les enfants – requiert une disponibilité permanente et par disponibilité il faut entendre l'engagement de soi, l'engagement corporel, émotionnel, affectif, intellectuel. Dévalorisé, non reconnu et naturalisé, ce travail se dit quand il devient difficile ou qu'il « échoue »⁷.

Ce travail sur autrui mobilise des affects, et demande une capacité à ne pas se laisser déborder par eux. Le fait de perdre patience voire de prendre un enfant en grippe est une situation crainte par toutes, perceptible dans des réactions contenues et observées particulièrement chez deux assistantes maternelles au moment de notre venue, une d'entre elles manifestant des signes d'exaspération par des relations tendues voire conflictuelles avec les enfants. Quand elles sont confrontées à des relations difficiles avec des enfants, et que la prise de distance qu'offrent les collègues n'est pas suffisante, toutes (sauf une) affirment ne pas hésiter à contacter la PMI. Dans certains cas, celle-ci peut s'avérer d'un grand secours par l'écoute, la proposition de se rendre dans un groupe de parole sur le territoire voire la co-construction des réponses. La création d'une alliance est possible avec la puéricultrice de PMI, pour autant qu'elle soit disponible et même si elle est perturbée par sa fonction de contrôle (« La PMI est là aussi pour nous aider » résume cette tension). Cette relation est d'autant plus constructive lorsque les assistantes maternelles ont une assise professionnelle et savent se présenter comme de véritables interlocutrices professionnelles. Rien d'étonnant à cela, se faire conseiller par la PMI mobilise un savoir-faire qui prolonge celui qui est à l'œuvre durant les visites d'obtention ou de renouvellement de l'agrément :

- 1/ identifier un problème supposant un soutien qui dépasse le cadre de l'écoute, aussi fondamentale qu'elle soit,
- 2/ être en capacité de contacter une institution qui par ailleurs peut retirer et restreindre les agréments,
- 3/ exposer la situation et l'étayer. En retour, la puéricultrice de la PMI consolide ou pas une posture et de facto participe de la construction d'une légitimité intérieure. Dans d'autres cas, les réponses apportées peuvent au contraire interroger les assistantes maternelles (cf. infra).

³ Devineau Sophie. « La vulnérabilité des assistant.e.s maternel.le.s, un frein au développement professionnel », *Empan*, vol. 109, no. 1, 2018, pp. 130-136.

⁴ Daniel N. Stern, *Le monde interpersonnel du nourrisson*, Paris, PUF, 1989, notamment développé par Nadège Séverac, « Les assistantes familiales, travailleuses du care : le sensible comme éthique de la relation en actes », 2018, *La place des émotions dans le travail socio-éducatif*.

⁵ Daniel N. Stern, *Le monde interpersonnel du nourrisson*, Paris, PUF, 1989, notamment développé par Nadège Séverac, « Les assistantes familiales, travailleuses du care : le sensible comme éthique de la relation en actes », op. cit.

⁶ Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance, Rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Avec l'appui de la Direction générale de la cohésion sociale et de Nadège Séverac.

⁷ Voir aussi les travaux d'Anne-Lise Ullmann.

Les assistantes maternelles relèvent bien la tension qu'il y a à devoir d'un côté demeurer professionnelle à l'égard de l'enfant (qui requerrait une certaine distance à son égard) et de l'autre, répondre à son besoin de sécurité affective (qui demanderait une certaine proximité avec lui). Mais toutes ne la vivent pas comme une injonction paradoxale qui s'imposerait à elle : leur place est différente de celles des parents ce qui leur permet non seulement une prise de recul face à des moments peu gratifiants de la part des enfants (un enfant qui manifeste des signes de forte distance durant une période), mais aussi d'être attentive au développement de l'enfant.

L'ajustement entre étapes du développement (enfant général) et capacités individuelles (enfant particulier)

Personnaliser l'accueil n'implique pas seulement de nouer des relations de proximité avec chaque enfant. Les ajustements des méthodes utilisées avec les enfants se font à la faveur d'un arbitrage entre leur connaissance des enfants accueillis et leur savoir sur le développement de l'enfant (acquis via les formations, les collègues, les RAM et plus rarement les lectures). Même lorsqu'elles disent spontanément s'appuyer, en la revisitant, sur leur propre expérience de mère pour exercer leur métier, s'opère la transformation « *de savoirs, de gestes [maternels] en situation professionnelle* »⁸. D'ailleurs leur expérience de mère est revisitée à l'aune de leur professionnalité : l'hostilité aux écrans (à l'exception d'une d'entre elles), les lectures y compris avec des bébés, l'investissement dans des jeux adaptés aux goûts et aux étapes du développement... Elles regrettent de ne pas avoir fait bénéficier leurs propres enfants de ces savoir-faire.

Les assistantes maternelles disent s'appuyer, en la revisitant, sur leur propre expérience de mère pour exercer leur métier.

Les assistantes maternelles observées travaillent dans une dialectique permanente entre :

- l'enfant général : son âge explique par exemple la difficulté à vivre les séparations, à entrer en contact, à partager,
- l'enfant particulier : marqué par son histoire et son environnement (par exemple l'arrivée d'un petit frère qui expliquerait sa difficulté à partager en ce moment), dont elles décryptent l'évolution de la personnalité (un enfant en progrès dans le partage) ou l'état (sa fatigue ou son humeur expliqueraient qu'il a plus de mal à manger seul ce jour).

Concrètement les ajustements s'observent dans la manière qu'elles ont de se tenir à leurs côtés, de les encourager ou d'intervenir à la fois de manière différenciée et adaptée à leur âge. Ainsi, le *laisser faire* et le *faire faire* pourraient de prime abord sembler représenter les seules modalités qui permettraient un véritable soutien à l'autonomisation. Or, l'autonomie s'accompagne par une modulation des modalités d'intervention auprès de chaque enfant dans une même journée, dans une séquence et faire à la place de l'enfant peut aussi soutenir ce processus, par exemple en lui donnant à manger, tout en lui rappelant comment manger seul, puis en le laissant manger seul, toujours durant le même repas. Ce qui demande une agilité certaine quand les enfants sont 4, à des âges et besoins personnels différents.

Dans le même ordre d'idées, si certaines privilégient explicitement le jeu dit libre, toutes laissent les enfants jouer « librement » avec les jouets disposés dans des salles dédiées ou dans la salle à manger et leur proposent des activités encadrées (puzzles, pâte à modeler, arts plastiques), un même jouet pouvant du reste servir aux deux (instrument de musique acheté ou confectionné). Jeux libres et activités se font *en alternance ou simultanément* quand par exemple, un enfant se lasse d'une activité et souhaite aller jouer seul. Ce qui requiert une vigilance particulière pour poursuivre l'activité avec un enfant tout en veillant sur l'autre dans le même temps.

Selon le moment, l'âge, l'envie des enfants, il existe une configuration multiple qui articule *liberté* (laisser l'enfant jouer comme il l'entend), *choix* (au sens de le laisser choisir l'activité dite encadrée ou le jouet avec lequel il joue librement comme par exemple faire un puzzle proposé par la professionnelle) et *intervention plus ou moins encadrée* selon l'âge et l'envie du moment de chaque enfant, ce qui appelle une grande souplesse.

Au cours des différents jeux, on peut observer que les assistantes maternelles soutiennent les apprentissages cognitifs et de motricité mais elles sont peu à le formuler. Encore plus implicite est le fait que l'ensemble de la vie quotidienne est l'occasion d'apprentissages : les échanges avec les enfants, la désignation d'objets durant le repas, la politesse, le respect des autres. Transmettre des savoirs et savoir-faire, favoriser la socialisation et le développement, les assistantes maternelles s'inscrivent-elles alors dans un enjeu de préparation à l'école ?

L'entrée à l'école est un enjeu perceptible chez toutes les assistantes maternelles qui accueillent des enfants relativement grands (environ 2 ans), enjeu perceptible sur deux niveaux : une transition, l'école faisant partie de l'univers d'accueil (elles passent devant et en parlent quand un autre enfant va bientôt faire sa rentrée...) ; plus rarement l'invitation à se conformer au rythme à venir.

⁸ Devineau, Sophie. « La vulnérabilité des assistantes maternelles », op. cit.

⁹ Sylviane Giampino, Développement du jeune Enfant. Modes d'accueils, formations des professionnels, Rapport remis à la ministre Laurence Rossignol, 9 mai 2016

Si certaines répondent à la demande des parents en les rassurant sur le soutien aux apprentissages qu'elles leur offrent il n'existe pas de consensus chez les assistantes maternelles observées : certaines estiment que les enfants ont bien le temps d'entrer dans des logiques scolaires quand bien même ce serait une attente des parents et rejettent le risque de préscolariser l'accueil du tout-petit, risque décrié d'ailleurs par des experts dans le rapport Giampino⁹. Leurs manières de faire et d'expliquer ce qu'elles font témoignent de la volonté de respecter le rythme de l'enfant dans ses acquisitions, les apprentissages (tel enfant « prend son temps ») tout en restant vigilantes. C'est précisément ce qui fait de l'individualisation de l'accueil un travail complexe

(jamais formulé), puisqu'il s'agit de naviguer entre deux risques :

- 1/ adopter une attitude trop normative et ne percevoir le développement qu'à l'aune de son âge,
- 2/ passer à côté d'une difficulté de développement en voulant se distancier trop d'une lecture des capacités individuelles.

Qu'il s'agisse de prendre soin de lui ou de l'accompagner dans son développement, la personnalisation vient dire que l'enfant est unique, mais il n'est pas le seul à l'être.



DE L'INDIVIDUALISATION DE PLUSIEURS ENFANTS AU MONDE PARTAGÉ PORTÉ PAR UN CADRE

L'enfant est unique, mais il n'est pas seul à l'être, ou l'importance du cadre

La volonté affirmée et manifeste de s'adapter au rythme et aux besoins de chaque enfant est nécessairement pondérée par l'équilibre à tenir entre rythme individuel lié aux besoins de chacun (dormir plus longtemps en général ou ces derniers temps, manger plus lentement que les autres) et rythme partagé¹⁰ (planning des activités extérieures, repas pris tous ensemble).

On pourrait percevoir cette réalité comme une entrave à l'individualisation comme la puéricultrice de la PMI l'a écrit dans un récent rapport de visite à Mme CZ, laquelle s'efforce depuis de faire manger les enfants séparément pour respecter le rythme de chacun sans parvenir à donner du sens à cette obligation. Pourtant, cela revient à faire l'impasse sur une autre dimension fondamentale de l'accueil du jeune enfant ; la création d'un monde partagé, d'une appartenance à un groupe. C'est ainsi que la notion de « personnalisation » apparaît plus appropriée qu'« individualisation » en ce qu'elle permet de rendre compte de la création de relations personnalisées et de réponses aux besoins de chacun et donc de tous.

Les petites attentions entre enfants, particulièrement des plus grands aux plus petits, les rires partagés, les moments de complicité voire de solidarité entre eux et avec l'assistante maternelle témoignent de l'existence d'un monde partagé. Ce petit monde doit être géré et derrière la patience

érigée comme une des premières qualités se cachent en réalité une « expertise de la relation aux jeunes enfants » et de « gestion du groupe »¹¹ et ce malgré le caractère restreint du nombre d'enfants. S'observent également des compétences en matière de soutien aux enfants, d'enchaînement des temps de manière fluide, grâce à la contribution des enfants.

En effet, les enfants s'approprient le cadre proposé par les professionnelles, dont certains éléments sont ritualisés : attendre devant les toilettes pendant que leur assistante s'y trouve ou encore s'arrêter de jouer et s'installer à table, sans y être invités. Les rites jouent un rôle fort : ils marquent les changements dans l'espace et le temps, qui impliquent un temps d'arrêt à l'excitation des enfants : avant de manger, avant d'aller se coucher, après avoir beaucoup joué, s'être dépensé dedans ou dehors, avoir beaucoup parlé... Le cadre permet de laisser libre cours à leur vitalité tout en les contenant à certains moments. Il permet d'autoriser autant que de poser des limites, et en ce sens il joue une fonction de contenance de chaque enfant. C'est le cadre qui permet de prendre en considération la pluralité des besoins des enfants déjà évoqués, lesquels peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres : « vitalité découvreuse »¹² d'un côté, besoin de « sécurité »¹³ de l'autre.

L'intégration du cadre, son incorporation même, témoigne d'une affiliation à un lieu de vie, et en soutient la pérennité. L'ensemble permet de compléter en quoi les assistantes maternelles font figure d'attachement « sécuritaire » : l'enfant ne semble pas être en résistance, ayant internalisé la règle,

¹⁰ cf. terme emprunté à Sylviane Giampino, lors d'une séance de travail

¹¹ Sophie Devineau. « La vulnérabilité des assistant.e.s maternel.le.s op. cit.

¹² Sylviane Giampino, Développement du jeune Enfant. Modes d'accueils, formations des professionnels, op. cit.

¹³ Idem

il est en capacité de marquer des limites sans heurt. Les enfants les reconnaissent comme des figures d'autorité.

Gérer un groupe d'enfants mobilise un ensemble de gestes et de techniques (physiques et relationnelles) générateurs de fatigue, qui plus est si un enfant est malade ou si la vitalité des enfants est trop débordante, rendant notamment difficile la gestion des altercations entre eux.

Accueillir de jeunes enfants nécessite un sens de l'analyse et une certaine réactivité en fonction de deux temporalités : **Le temps court** qui mobilise **une réflexivité dans l'action** pour faire face immédiatement aux disputes, aux pleurs ou à un changement brusque d'humeur. **Le temps long** qui mobilise **une réflexion sur l'action** notamment pour répondre à l'évolution des besoins des enfants (sortir de nouveaux jouets adaptés aux enfants qui commencent à marcher...). Cela suppose une **inventivité** qui traverse toutes les dimensions de l'accueil, qu'il s'agisse d'apporter une attention à chacun et à tous selon son âge et ses propres capacités, de gérer le groupe et de trouver un rythme adapté à chacun et valable pour tous, mais aussi, nous le verrons, dans l'interaction avec les parents.

Cela vient ajouter à la fatigue de la personnalisation. La lassitude professionnelle générée est bien une fatigue de l'implication de soi. L'ensemble amène en effet à opérer une **simultanéité de gestes et d'attentions dans le même temps**, que le cadre permet de tenir. Il y a un temps pour jouer mais jeu libre et jeu encadré peuvent se faire en alternance. Il y a un temps pour manger tous ensemble, mais l'attention doit être portée à tous et nécessite donc d'agir de manière différenciée pour s'adapter à chacun dans un même espace-temps

La cohésion du groupe s'opère à la faveur d'un équilibre dans la répartition des âges des enfants, que vient quelquefois percuter une rupture de contrat inopinée. Par exemple, si sortir les enfants leur apparaît primordial, certaines estiment que toutes les activités ne sont pas adaptées aux tout-petits. Pourtant, une d'entre elles, ayant suivi une formation adaptée, emmène un bébé de quelques mois toutes les semaines à l'atelier baby-gym qu'elle anime avec ses collègues. Le bébé observe depuis son tapis d'éveil et au moment où il se manifeste, l'assistante maternelle qui est la plus disponible vient le voir, le prend sur les genoux. Régulièrement, les enfants profitent des pauses pour aller voir le bébé, le saluer, jouer un peu avec lui, pour son grand plaisir.

Un monde en huis clos ?

Le chez soi peut se donner à voir de manière différente, voire opposée : un « outil socio-pédagogique »¹⁴, quand mari et /ou enfants sont pleinement intégrés à l'accueil et que les enfants accueillis partagent un peu aussi du quotidien de la famille (le matin avant que les enfants de l'assistante maternelle ne partent à l'école), et au contraire une véritable

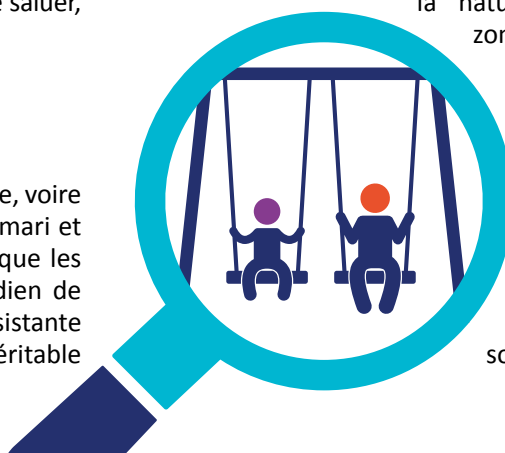
contrainte quand les frontières sont trop poreuses entre les différentes intimités. Dans ce cas, la création d'une Maison d'assistantes maternelles est quelquefois envisagée. Certaines assistantes maternelles se situent dans un entre-deux : l'une d'elles partage avec son mari le monde créé avec les enfants accueillis, jusqu'à déjeuner avec lui, qui manifeste d'ailleurs des petites attentions envers les enfants. Mais cet équilibre est de plus en plus instable, au point d'envisager de louer un petit appartement dédié à l'accueil (situation rare, mais existante).

Accompagner assistante maternelle et enfants en sortie, c'est observer un soutien à la socialisation au sens large.

Toutefois, le caractère « familial » de l'accueil individuel ne tient pas seulement à la participation de la famille au repas (cas d'ailleurs peu rencontré dans notre corpus). C'est l'ensemble de ce que met en place l'assistante maternelle, ce qu'elle partage d'elle-même, qui peut devenir un outil « socio-pédagogique » (écouter la radio, faire continuité dans son mode de vie ordinaire). Quand les assistantes maternelles gardent leur propre enfant en même temps que ceux des autres¹⁵, expérience personnelle et expérience professionnelle se chevauchent et s'interpénètrent sans générer de confusion apparente. Mais ceci mériterait une recherche en soi, ne serait-ce que parce que les enfants de l'assistante maternelle semblent plus qu'elle-même ressentir un embarras spécifique à la situation.

Quel que soit le type d'univers proposé au domicile, toutes les assistantes maternelles rencontrées sortent pour se promener ou se rendre à des activités extérieures avec d'autres assistantes maternelles. On repère dans leurs propos que les sorties répondent à plusieurs des besoins des enfants : leur santé et leur bien-être (« ils prennent l'air », « marchent », « courent »), leur développement général et leur besoin de découverte (des instruments de musique par un intervenant extérieur, des promenades dans

la nature particulièrement en zone rurale). Accompagner assistante maternelle et enfants en sortie, c'est observer ce qu'elles semblent moins voir elles-mêmes, un soutien à la socialisation au sens large : passer devant un étal au marché pour voir les poissons, faire payer le pain à la



¹⁴ Eliane Djaoui, « Le paradoxe du métier d'assistante maternelle : quand l'intime devient espace et instrument professionnels », VST - Vie sociale et traitements, 2012/4 (n° 116), p. 31-39

¹⁵ Trois dans notre corpus.

boulangerie, mais aussi nouer des liens parfois forts avec les enfants des autres professionnelles. Ceci prolongeant ce qui se passe au domicile : le soutien à se construire et à vivre avec autrui, dans son environnement.

Les assistantes maternelles rencontrées (toutes sauf une) font des sorties, des activités à l'extérieur, suivent des formations avec d'autres assistantes maternelles qualifiées de « collègues ». Et de fait, ce groupe fonctionne comme une véritable équipe professionnelle auto-organisée qui participe de la construction de leur professionnalité : des conseils d'intégration dans le métier, de régulation de l'activité et de renouvellement de pratiques. Ce mini collectif de pairs permet aussi de se faire remplacer en cas de « coups durs », mais aussi tout simplement de se détendre¹⁶. Mais contrairement à une équipe, ce groupe se choisit sur des critères qui révèlent leur définition du bon accueil, que l'on comprend d'autant mieux qu'il assure contrôle et contenance, fonctions assurées grâce à des activités réalisées sous le regard d'autrui et par la possibilité de passer le relais en cas de situations difficiles avec un enfant.

Les assistantes maternelles se retrouvent, s'appuient et s'entraident.

Adhérer à l'UFNAFAAM - perçue comme une ressource précieuse - est un premier gage de qualité, mais loin d'être le seul ; cela ne suffit pas pour partager les principes éducatifs (parler et se comporter avec « respect » avec les enfants...) ou s'impliquer dans une démarche professionnalisante (acquisition de jouets et sorties adaptées, formation et lecture régulière d'informations ...).

Nous l'avons souligné, plusieurs assistantes maternelles observées se sont engagées dans cette voie, esquissant un idéal de la profession. Elles sortent ainsi dans des ludothèques, des bibliothèques, des centres sociaux et des RAM, ces derniers permettant de poursuivre leur travail en équipe puisqu'elles s'y rendent ensemble, à condition qu'ils satisfassent leurs attentes, ce qui varie fortement selon les territoires.

Dans un cas, les assistantes maternelles se rendent au RAM deux fois par semaine et apprécient la qualité de ce qui est proposé tout autant pour les enfants que pour elles-mêmes. Dans les autres, l'attente des professionnelles à leur égard se manifeste surtout par l'expression de frustrations (par exemple le manque de souplesse sur la fréquentation par des bébés qui impacte nécessairement les plus grands...) ou de déceptions. A été évoqué le manque de régulation des échanges entre assistantes maternelles, favorisant ainsi quasi-exclusivement des

discussions sur les difficultés vécues avec les parents. Cette critique émanant de collègues montre que si la professionnalisation du métier est appelée de ses vœux par une partie du groupe, elle implique des efforts importants, des formes de remise en cause.

D'autres suppléent les ressources insuffisantes sur le territoire à leurs yeux via un investissement très important dans l'association, en sollicitant des intervenants extérieurs (conteurs, musiciens, psychomotriciens) ou en nouant des partenariats avec d'autres associations spécialisées. Les plus investies ne sont pas nécessairement celles qui vivent le moins de difficultés, puisque s'engager dans l'association de manière très forte permet quelquefois de tenir l'épreuve de l'accueil. Les aléas dévoilent le cadre. Durant une promenade au parc, lors d'une très chaude journée, l'agitation de Chloé se transforme en crises aigues. Pourtant Mme AL a maintenu l'organisation de la promenade quotidienne, assez longue. Elle aurait pu choisir de ne pas sortir puisqu'il fait très chaud, mais manifestement, son cadre ne le lui permet pas et Mme AL ne fréquente pas ses pairs, ni de lieux tiers. Cette situation témoigne de l'importance de proposer un cadre qui permette d'évoluer en son sein, de s'ajuster, voire de s'appuyer sur des ressources extérieures pour le repenser.

Cet exemple permet de préciser deux conditions pour que le cadre tienne dans la durée. D'un côté ses contours doivent être suffisamment **définis** pour offrir une **stabilité**, de l'autre, il doit être suffisamment **souple** pour rendre possible les **adaptations** (ce qui aurait permis en l'occurrence de renoncer à la promenade sans perdre ses repères). Cette situation montre enfin une autre dimension de l'accueil : la relation aux parents, puisque Mme AL choisit aussi de ne pas faire jouer les enfants dans l'aire de jeux à la suite d'une remarque faite par un parent, suite à la blessure - quoique bénigne - de son enfant. En effet, les épreuves du métier ne viennent pas que de la gestion des enfants.



¹⁶ P. Molinier, 2012, *Le travail du care*, Paris, La Dispute.

AVEC LES PARENTS, DE LA CRÉATION D'UNE ALLIANCE À LA GESTION DES DIVERGENCES



Singularité de ce mode d'accueil, les assistantes maternelles se situent dans une relation de service avec les parents dont elles sont les salariées. A ce titre, elles connaissent des difficultés d'ordre salarial bien étudiées par ailleurs¹⁷. Dans un contexte d'emploi tendu, elles sont contraintes de travailler la « captation » et la « fidélisation » des parents¹⁸ en montrant qu'elles font aussi bien que la crèche (en matière de soutien au développement des enfants), mais aussi mieux (en matière d'adaptation aux besoins des parents et des enfants). Comment combiner séduction des parents et maintien de son cadre, sous-tendu par des convictions et par une certaine définition du « bon accueil » ?

L'organisation et les activités, contraintes par les attentes parentales ?

Une des plus-values présentées comme telle par les assistantes maternelles est la capacité de s'adapter au rythme des parents, plus-value à l'origine d'une des caractéristiques de la profession : une amplitude horaire parfois très grande, avec des « bouts de contrats »¹⁹. Mais ce qui ressort le plus est leur disponibilité envers les demandes exceptionnelles des parents, en leur offrant par exemple la possibilité de récupérer leur enfant un peu plus tôt, sur le chemin de l'activité, quitte à ce que l'assistante maternelle fasse un détour. Elles doivent parfois mettre des limites, généralement au nom du bien-être d'un enfant (respecter son sommeil lorsque les parents demandent à le récupérer plus tôt). Elles vivent dans un équilibre permanent entre *souplesse* organisationnelle et *stabilité* pour que le cadre tienne, pour autant qu'elles parviennent à l'expliquer aux parents.

Les assistantes maternelles ont également intérêt à prouver qu'elles contribuent à éveiller l'enfant, qu'elles participent à ses acquisitions et à ses apprentissages autant que la crèche est supposée le faire, celle-ci étant considérée comme « *socialisatrice et éducatrice*²⁰. » Pèse sur les assistantes maternelles, en effet, non seulement le soupçon d'« *incompétence* », mais aussi d'« *inactivité* »²¹. Ce sont les activités réalisées avec les enfants qui se prêtent le mieux à faire reconnaître des compétences, en fournissant des « *preuves matérielles, de traces visibles et tangibles* » qui constituent des « *stratégies de légitimation professionnelle* »²² d'autant qu'elles ont le mérite de mettre au second plan la dimension physiologique du métier, qui reste dévalorisée. Il semble en effet s'opérer une distinction entre les activités « nobles » et les autres, qui en EAJE peut donner lieu à une division du travail entre différents types de professionnelles.

Chez les assistantes maternelles, cette distinction marque la différence entre ce qui est montré aux parents et le reste.

Au cœur des attentes parentales règnent en effet l'ambivalence et l'hétérogénéité, ne serait-ce qu'en raison de leur appartenance à des milieux sociaux différents²³. Elles naviguent donc entre la nécessité de plaire aux parents et à la PMI, négocient en permanence un équilibre entre leurs propres normes du « bon accueil » et celles des parents, sans oublier les consignes de la PMI.

Cette tension donne lieu à des stratégies variables : entre celles qui refusent catégoriquement de répondre à la demande des adultes et qui expliquent le soir « on s'est bien promenés, on a bien joué » et celles qui déploient une grande énergie pour que l'enfant fasse un beau dessin de peur de n'avoir à raconter et montrer que la promenade ou le jeu, même si sa préférence va au jeu libre. Se sentir contraint dans ses choix de pratique professionnelle semble provenir d'une difficulté à argumenter les raisons de ses choix, et probablement plus profondément d'une moindre assise professionnelle : une position face à un parent ou la PMI peut être plus ou moins légitimée par un étayage argumentaire. En effet, à bien des égards, leurs normes s'appuient sur les principes énoncés dans la charte nationale du jeune enfant, mais sans toutefois l'expliquer.

Entre confiance et gestion des conflits

VIVRE DES PREUVES DE CONFIANCE ET DES CONFLITS DANS LE MÊME TEMPS

Au-delà de sa précarité, une relation de confiance avec les parents se construit au fil du temps, perceptible notamment

¹⁷ Voir les travaux d'Anne-Lise Ulmann et al, et Marie Cartier, Estelle D'halluin, Joanne Rousseau, Marie-Hélène Cartier, « Temps partiel » ou « irrégularité » de l'activité des assistantes maternelles ? op. cit.

¹⁸ Marie Cartier et Marie-Hélène Lechien. « Asseoir sa légitimité professionnelle auprès des parents. Les stratégies de légitimation éducative des assistantes maternelles », *Revue française des affaires sociales*, no. 2

¹⁹ *idem*.

²⁰ Anne-Lise Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnels de la petite enfance », op. cit.

²¹ Marie Cartier et Marie-Hélène Lechien. « Asseoir sa légitimité professionnelle auprès des parents. Les stratégies de légitimation éducative des assistantes maternelles », *Revue française des affaires sociales*, no. 2

²² *idem*

²³ Les parents cadres se centrent davantage sur l'éveil et les parents de milieu populaire davantage sur la préparation scolaire, voir Marie Cartier et Marie-Hélène Lechien, op.cit.

dans le choix renouvelé pour le second enfant. Un lien durable s'installe qui dépasse la relation contractuelle proprement dite. Son origine provient de la création d'un monde partagé aussi avec les parents, qui se donne à voir notamment lors de la transmission : les parents racontent le tournoi du week-end, les vacances à venir.... Le récit de soi parental n'est pas un à-côté : l'enjeu de la transmission n'est pas que l'enfant, les parents transmettent un peu d'eux-mêmes. Par ailleurs, ces derniers sont présents symboliquement, ce qui renforce la continuité entre univers familial et d'accueil : convoqués pour appuyer une pratique auprès des enfants, (la tétine uniquement pendant la sieste par exemple), évoqués dans les conversations avec les enfants (les vacances à venir, la grande sœur dont la rentrée scolaire approche) ou de manière plus diffuse (au moment de prendre le chapeau ou le goûter dans le sac...).

En revanche, l'assistante maternelle peut vivre des situations qui mettent à mal sa fierté voire son assise professionnelle. Les ruptures de contrat dès qu'une place en crèche se libère²⁴ constituent le cas le plus emblématique, surtout quand elles surviennent après plusieurs mois de collaboration, et, selon elles, sans aucun signe annonciateur. Leur impact est financier²⁵ tout autant qu'émotionnel et identitaire. L'estime de soi provenant beaucoup du regard des autres, ce type d'incident contribue à brouiller les représentations qu'elles se font de leur perception par les parents. Les émotions fluctuant autant que les situations, le « travail émotionnel²⁶ » se joue ici aussi. Il n'y a donc pas d'un côté celles qui parviennent à créer de la confiance et les autres.

C'est dans ce contexte que les assistantes maternelles vivent la proximité d'une relation aux parents.

Lors d'une rupture de contrat, l'impact est financier tout autant qu'émotionnel et identitaire.

BÂTIR DE LA PROXIMITÉ TOUT EN NÉGOCIANT SON ENGAGEMENT

« Savoir créer un espace convivial mais aussi respecter une juste distance professionnelle »²⁷. On peut voir dans ce message adressé aux assistantes maternelles une injonction paradoxale. Pourtant, plus que de « distance », elles s'engagent dans le partage d'un monde commun avec les parents, tout en négociant le degré de cet engagement, variable d'une assistante maternelle à l'autre, selon le

rapport de force avec les parents, les expériences vécues et leur propre seuil de tolérance. Ainsi, elles n'apparaissent pas comme uniquement soumises à une norme dictée « par le haut » : elles tentent de mesurer leur engagement en fonction de chaque parent. Sachant qu'il y a autant de parents employeurs que d'enfant accueillis, il n'est pas évident de construire des règles *a priori* et définitives.

Dans la grande majorité des cas, les choix se font plutôt à l'aune de tensions qui créent des situations *évolutives* (refuser le tutoiement pendant le contrat et l'adopter une fois le contrat achevé), relevant d'un choix plus ou moins contraint et *hybride* (vouvoiement de parents qui la tutoient, alors que le mari de l'assistante maternelle les tutoie), et faites de *compromis* (assister au dîner d'un baptême, mais ni à la cérémonie, ni au vin d'honneur).

RASSURER LES PARENTS TOUT EN DÉMONSTRANT SON SAVOIR-FAIRE

Alors même que la proximité et la personnalisation peuvent être perçus comme une plus-value du mode d'accueil individuel, les assistantes maternelles se doivent en réalité de rassurer chaque parent sur le lien qu'elles créent avec leur enfant : suffisamment fort pour satisfaire aux attentes de sécurité affective, suffisamment distancié pour ne pas supplanter le lien parent-enfant et éviter tout sentiment de rivalité avec eux.

Elles doivent également rassurer les parents sur leurs compétences tout en démontrant les leurs, sachant que ce qui pousse les parents à choisir la crèche est le manque supposé de « contrôle » et de « transparence » des assistantes maternelles, qu'en cela « la crèche rassure » les parents.²⁸ Si face à certains parents, elles peuvent être contraintes de cacher des progrès que l'enfant réalise uniquement chez elles, elles n'euphémisent pas toujours ce qu'elles savent faire ou ce qu'elles vivent. Elles sont dans une « inventivité » et une « réactivité » permanentes pour « maintenir le lien de confiance avec le parent »²⁹.

Leurs propos comme les observations en témoignent, elles jouent une fonction de réassurance des compétences parentales, comme tout professionnel de la petite enfance, dont le rôle est de soutenir les « parents qui tâtonnent ou saturent »³⁰. Ce faisant elles sont soumises aux mêmes défis : ne pas imposer son point de vue aux parents tout en les conseillant, adopter une attitude de retrait après une période intense de sollicitations parentales (notamment autour de la primiparentalité). L'équilibre s'opère notamment en fonction de l'attitude des parents, des gestes de recul, de regards fuyants.

L'enjeu est alors de faire face à une difficulté des parents sans qu'ils n'expriment clairement le besoin de conseils,

²⁴ D'autres motifs peuvent également expliquer des ruptures de contrats : les déménagements par exemple.

²⁵ Anne-lise Ulmann, Emmanuelle Betton, Guy Jobert. *L'activité des professionnelles de la petite enfance*, Dossier d'Etudes, N° 145, 2011.

²⁶ Anne-Lise Ulmann, « Le travail émotionnel des professionnels de la petite enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2012 109 pp. 47-57.

²⁷ Arrêté 5 concernant le contenu de formation des assistantes maternelles.

²⁸ Marie Bach, « Profession nounou », *op. cit.*

²⁹ Goffman.

³⁰ Sylviane Giampino, *Développement du jeune Enfant. Modes d'accueils, formations des professionnels*, 9 mai 2016.

comme en témoigne une transmission opérée avec une mère qui vient de déposer son bébé de 9 mois. Alors qu'elle entame une conversation sur les chaussures, au fur et à mesure l'on comprend qu'elle souhaite des conseils ou plutôt une confirmation de son désir : mettre des chaussures à son enfant, alors que, nous le comprendrons plus tard, Mme BG n'y est pas favorable au regard de la physiologie des bébés. Elle propose donc des chaussons souples. Cette scène et son décryptage par Mme BG témoigne de trois éléments fondamentaux de toute relation avec les parents dont on accueille l'enfant :

- 1/ les assistantes maternelles peuvent développer une capacité à mettre entre parenthèses leur savoir, en opérant un « travail de décentrement »³¹ ;
- 2/ la bonne distance avec les parents est aussi une question de bon moment ;
- 3/ les professionnelles trouvent un compromis avec les parents en rapprochant le désir de ceux-ci (des chaussures pour le bébé) et leur propre définition ce qui est le mieux pour l'enfant (les chaussons souples représentant un pis-aller) ;
- 4/ vécue sur le temps immédiat, elle témoigne enfin d'une **réactivité inventive**.

Ce qui n'est pas toujours simple, comme on le voit avec une assistante maternelle qui se fait imposer une draissienne par un parent. La situation devient alors fort inconfortable pour elle, contrainte de prendre des risques avec l'enfant concerné, mais aussi de délaisser les autres enfants. Plus délicat encore : la nécessité de soutenir le parent au nom de l'intérêt de l'enfant sans que celui-ci en ressente le besoin et/ou en ait conscience, ce qui interroge la notion de coéducation. Le partage de la fonction éducative est fait tout autant d'alliance, de soutien qu'il ne révèle de divergences, avec lesquelles les assistantes maternelles composent.

Des tensions spécifiques de la coéducation aux conflits normatifs

De nombreuses assistantes maternelles relatent qu'il leur arrive régulièrement d'être confrontées à des principes et pratiques éducatifs des parents qu'elles estiment contraires à l'intérêt de l'enfant. Derrière la « diplomatie » se cache un processus complexe. La gestion des divergences dépend alors de l'évaluation qu'elles font de la gravité de la situation pour l'enfant et de l'impact sur leurs propres pratiques, lorsque les parents demandent à ce qu'elles se conforment à leurs choix. Les comportements parentaux qu'elles relatent ne relèvent pas du même registre normatif, puisque se dégagent deux types : ceux qui apparaissent comme inadaptés, mais qui relèvent d'une appréciation plus subjective (un enfant trop ou pas assez couvert), et ceux qui mobilisent leurs savoirs certes normatifs, mais consensuels, comme la volonté des parents d'hâter l'acquisition de la propreté par leur enfant ou la position assise à l'aide de coussins, avant son acquisition

par le bébé³².

Quelle que soit la situation, intervenir reste un exercice délicat : il faut que l'assistante maternelle mobilise une forme de légitimité, apprécie ce qui est « entendable », en fonction notamment de ce qui apparaît comme primordial aux yeux des parents. Les ajustements en question peuvent être réalisés durant l'accueil, en prévenant ou non les parents ensuite (mettre du beurre dans les pâtes, ajouter un produit laitier), ou en face-à-face en cherchant des solutions sous forme de compromis à la faveur d'une **inventivité réfléchie**, comme le relate une assistante maternelle confrontée à une mère qui met un bonnet à son enfant y compris quand il fait chaud, de peur qu'il n'attrape une nouvelle otite. Après quelques tâtonnements, elle signale à la mère l'existence d'un bandeau repéré peu de temps avant lors d'une sortie à la plage. Celle-ci lui amène le lendemain le même type de cache-oreille, à la satisfaction de l'assistante maternelle.

Des assistantes maternelles disent être parfois confrontées à des principes et pratiques éducatifs des parents qu'elles estiment contraires à l'intérêt de l'enfant.

Mais de l'avis de la grande majorité, la situation la plus périlleuse demeure celle où les parents demandent aux assistantes maternelles de suivre des principes qu'elles estiment contraires à l'intérêt de l'enfant. Elles développent des stratégies pour réduire les négociations permanentes, notamment au moment de choisir les parents, et ce même dans un contexte d'emploi difficile³³ : « Je ne vais pas prendre des gens qui sont à l'opposé de moi. » L'élaboration du contrat permet de se projeter dans le futur partage de l'éducation en exposant les principes et pratiques, en observant la manière dont les parents interagissent avec leur enfant. Les assistantes maternelles observées considèrent comme une ressource précieuse la trame et les conseils prodigués par leur union nationale. La manière d'élaborer le contrat et de le présenter est évolutive puisqu'elle prend en compte les expériences difficiles. Ce moment confère une assise - peut-être plus à celles qui en ont le moins - pour rappeler les principes initiaux à certains parents quand des divergences se font jour.

Quand des parents insistent, elles peuvent se tourner vers la PMI. Si certaines se voient appuyées dans leur légitimité, d'autres se trouvent démunies quand la puéricultrice leur enjoint de faire comme les parents le souhaitent, quitte à aller contre les normes éducatives véhiculées par sa propre

³¹ Le même qu'en crèche, voir Pierre Moisset, « La collaboration parents professionnels », www.pierremoisset.fr/IMG/.../la_collaboration_parents_professionnels_P_Moisset.doc.

³² Situation rencontrée également par les professionnels de crèche. Voir les travaux de Pierre Moisset <https://lesprosdela petiteenfance.fr/vie-professionnelle/conditions-de-travail/parents-professionnels-une-relation-ambivalente>

³³ Voir aussi Marie Cartier, Estelle D'halluin, Joanne Rousseau, Marie-Hélène Cartier, « Temps partiel » ou « irrégularité » de l'activité des assistantes maternelles ? Une enquête exploratoire, Dossier d'études N° 150 - 2012

institution. Or, dans les critères d'obtention de l'agrément, il est leur est demandé de savoir « *se positionner face à une demande inadaptée des parents* », des « *déviations éducatives* » (*jeux d'éveil, l'apprentissage trop précoce de la propreté*) qu'il leur faut donc savoir « identifier » et « s'y opposer »³⁴. L'on comprend l'étonnement, parfois le désarroi qui les ébranle dans la mesure où, privées du soutien d'un tiers, elles sont réduites à se soumettre.

Cette question mérite une recherche en soi. Les conflits normatifs dépassent le seul cadre de la relation entre assistantes maternelles et parents et s'inscrivent dans une difficulté plus globale de définir la manière dont des demandes parentales peuvent être travaillées dans le cadre d'une éducation partagée. Il n'y a pas d'un côté celles qui rejettent en bloc l'appui de la PMI et celles qui l'apprécient, ne serait-ce que parce qu'elles reconnaissent le soutien que cette institution peut leur apporter. Les situations à fort impact émotionnel (comme dans le cas du décès d'un des parents d'un enfant accueilli ou d'un conflit inexplicé) semblent recevoir une écoute, mais un soutien jugé insuffisant dans la durée.

Une assistante maternelle peut vivre dans une même temporalité le sentiment d'être reconnue dans son expertise (quand les parents la sollicitent) et se la voir déniée ou insuffisamment étayée. En résulte une assise professionnelle fluctuante.

DEUX CAS ILLUSTRANT L'ABSENCE DE NÉGOCIATION POUR DES RAISONS OPPOSÉES

Deux assistantes maternelles s'illustrent par leur singularité, dont on peut supposer qu'elles reflètent deux tendances opposées qui existent chez l'ensemble des assistantes maternelles.

Chez l'une, un espace commun créé avec les parents est placé explicitement sous sa supervision : il y a bien « un travail d'équipe », mais dont elle est le « chef ». Plusieurs indicateurs vont d'ailleurs dans ce sens : la préparation du repas qui n'est pas laissée aux parents (notamment au nom de la garantie que cela donne aux enfants un repas équilibré). Ce faisant, elle réduit le risque de subir ce que vivent beaucoup d'autres : chercher des solutions pour faire face aux insuffisances des repas donnés par les parents, voire taire son embarras.

A *contrario*, une autre assistante maternelle semble davantage suivre les demandes parentales y compris quand une divergence se présente. Une apparente « tolérance » à l'égard des parents³⁵ peut dissimuler la crainte de négocier en raison d'une insuffisante confiance en soi ou un marché de l'offre et de l'accueil défavorable.



Un point commun relie ces deux situations opposées : elles ne contactent jamais la PMI pour un conflit avec les parents.

UN EXEMPLE LIMITE : ÊTRE CONFRONTÉ À UN HANDICAP NON DIAGNOSTIQUÉ

Lorsqu'elles s'interrogent sur un éventuel retard de développement de l'enfant, les assistantes maternelles font l'expérience de la complexité du soutien à la parentalité qui ne se résume pas à rassurer le parent, à dédramatiser les situations³⁶. Aujourd'hui, il est exigé des assistantes maternelles de « *connaître la définition du handicap, savoir repérer des signes susceptibles d'indiquer un handicap et savoir quelle conduite tenir et d'être sensibilisées au vécu et au cheminement des parents lors de la découverte du handicap* ».³⁷

Quatre assistantes maternelles ont témoigné de l'insuffisant soutien dont elles disposent pour ajuster leurs pratiques, de crainte de ne pas assez stimuler l'enfant ou au contraire de le brusquer. Parmi elles Mme LB accueille une enfant de deux ans et demi qui présente des difficultés motrices et langagières visibles et interpellantes. Mme LB ne sait pas comment aborder cette question avec la mère qui donne l'impression de ne pas en avoir conscience. Elle a sollicité des tiers pour l'aider dans cette démarche, mais les institutions ne semblent l'aider qu'à la marge : le RAM l'a conseillée pour ajuster ses pratiques et la PMI n'accepte de venir rencontrer la petite qu'à la condition que les parents y soient favorables. Or c'est précisément sur la verbalisation du problème qu'elle se sent en difficulté.

Les assistantes maternelles sont soumises à une double contrainte :

- 1/ alerter, au risque de ne pas être entendue ;
- 2/ se taire, au risque qu'on leur reproche ultérieurement leur silence (situation crainte par Mme LB et rencontrée par deux autres).

Les deux cas de figure posent la question d'un savoir insuffisamment reconnu (s'agissant du repérage du handicap) et/ou insuffisamment étayé (sur un positionnement particulièrement délicat à tenir face aux parents). Certaines y voient une situation préjudiciable à la reconnaissance de ce mode d'accueil par rapport aux structures d'accueil collectives, les professionnels y bénéficiant d'une équipe pluridisciplinaire qui croise les regards.

Mme LB apparaît pourtant comme une professionnelle aguerrie ; elle manifeste plusieurs signes de légitimité et s'appuie sur des ressources pour étayer ses pratiques, veille à se renouveler, notamment en suivant des formations. Elle fait d'ailleurs partie de celles qui résistent à la pression éventuelle des parents sur des pratiques qu'elle juge inadaptées. Son assise professionnelle explique qu'elle ait contacté la PMI. Précisément, son assise sort particulièrement ébranlée de cette situation. On peut alors se demander ce qu'il en est des assistantes maternelles qui apparaissent moins solides.

³⁴ Vozari, Anne-Sophie, « Recruter de « bonnes » assistantes maternelles. La sélection à l'entrée d'un emploi féminin non qualifié* », *Sociétés contemporaines*, vol. 95, no. 3, 2014, pp. 29-54

³⁵ Catherine Bouve et Catherine Sellenet, *Confier son enfant. L'univers des assistantes maternelles*, Paris, Autrement 2011

³⁶ Bernard Bier et Cécile Ensellem, *Agir pour les parents, agir pour les jeunes, cahier de l'action*, Editions de l'Injep, 2011.

³⁷ Arrêté du 5 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels et fixant le modèle de convention de stage prévu à l'article D. 421-44 du code de l'action sociale et des familles

Conclusion

Réaliser des observations au domicile s'est révélé précieux pour déceler les pratiques professionnelles et comprendre les leviers et les contraintes qui structurent le métier d'assistante maternelle. Cette étude met en lumière toute la subtilité des compétences, de l'engagement émotionnel au quotidien, des tensions et difficultés perceptibles, mais peu exprimées.

Un cadre familial et professionnel

Si rencontrer des assistantes maternelles à leur domicile nous a permis de confirmer l'existence des caractéristiques qu'on leur attribue spontanément (le caractère familial, l'individualisation de l'accueil, la proximité), nous avons également pu en déceler d'autres, plus inattendues (la socialisation et l'éveil), et révéler les compétences professionnelles qu'elles mobilisent.

Le caractère familial, quant à lui, ne tient pas uniquement au registre domestique ou à des compétences naturelles voire maternelles, mais à l'existence de liens entre les enfants, notamment d'une solidarité des plus âgés envers les plus petits (évoctrice de la fratrie), voire de liens avec la famille de la professionnelle.

Pour être réellement partagé et non imposé, aux enfants comme aux parents, ce monde est porté par un cadre professionnel, lequel permet de s'organiser, d'anticiper l'enchaînement des temps et de les faire intégrer par les enfants, de réguler les interactions entre enfants et avec les parents. Il doit être à la fois stable et souple pour affronter des situations où une forme de routine cohabite avec le renouvellement et l'imprévisibilité permanents. Quand le cadre est adapté, la capacité d'agir des professionnelles est renforcée, elles peuvent prendre en considération les demandes des parents tout en étant en mesure de leur poser des limites à bon escient et au bon moment.

Certaines situations amènent les assistantes maternelles à solliciter une aide qu'elles ne trouvent pas toujours auprès des institutions qu'elles sollicitent (RAM et PMI) pour sortir d'une relation difficile. Pour cela aussi, les municipalités, les gestionnaires des RAM, les PMI ont un rôle primordial à jouer. Enfin, notons également l'importance des outils mis à disposition pour faciliter la coéducation (charte pour un projet commun d'accueil, guide sur les différences culturelles).

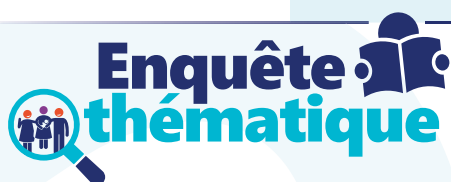
Un métier menacé qui mérite davantage d'attention

Les assistantes maternelles sont souvent sujettes à stéréotypes, à une sous-estimation de leurs compétences, à des comparaisons biaisées avec la crèche... Plus largement le métier d'assistante maternelle est menacé : baisse du recours depuis 2014³⁸, population vieillissante³⁹, baisse de 7 % du nombre d'agrèments entre 2012 et 2016... Ces dernières années, la faible attention des pouvoirs publics a amoindri l'attractivité du métier. Sans minorer les situations problématiques qui ont pu être observées, l'étude met en évidence les qualités intrinsèques de ce mode d'accueil. L'Unaf et l'UFNAFAAM militent pour une véritable amélioration de la formation initiale et continue : une modernisation du métier, une meilleure solvabilisation pour garantir un accès à toutes les familles, le lancement de recherches sur l'apport de ce mode d'accueil pour les jeunes enfants et la promotion du métier auprès des jeunes professionnels et des parents.

Plus largement, quel que soit le mode d'accueil (parents, assistantes maternelles ou crèches), c'est la réponse aux besoins essentiels de l'enfant qui doit guider les pouvoirs publics dans la mise en place d'une politique de la Petite Enfance, dans une logique de parcours adapté aux besoins de l'enfant et de complémentarité entre les modes d'accueil.

³⁸ « Le recours à un(e) assistant(e) maternel(le) est en baisse depuis 2014 » https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqués%202018/Résultats_%20Rapport%202017_Observatoire_%20national_petite%20enfance%2023jan2018.pdf

³⁹ « Des professionnelles plus âgées et plus anciennes dans le métier » <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/les-assistantes-maternelles-gardent-8-d-enfants-de-plus-en-2014-qu-en-2010>



Note de synthèse N° 13
Janvier 2020

Retrouvez-nous sur :

www.unaf.fr



28 Place Saint-Georges
75009 Paris

